

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 314

**Artikel:** Sondages patronaux  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028587>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANNEXES DE L'EDITORIAL

### 1. Sondages patronaux

« Les Suisses favorables à la paix du travail ». C'est ce qu'ont pu titrer les quotidiens au début de ce mois, en se basant sur un sondage d'opinion commandé par l'Union des associations patronales de Suisse.

L'organisation patronale en question a cherché, par cette enquête, à vérifier si les récentes déclarations de certains dirigeants syndicaux — en substance, la paix du travail ne doit plus être considérée comme un principe absolu — trouvent un écho parmi la population et la base syndicale.

Au vu des résultats, il semble que les patrons peuvent dormir sur leurs deux oreilles : 32 % des personnes interrogées pensent que la paix du travail est chose très positive, et 46 % la considèrent comme positive; le pourcentage est même légèrement plus élevé parmi les syndiqués et les personnes dont un membre de la famille est syndiqué.

Mais ! Il faut préciser que le sondage a été effectué en 1974. Beaucoup de choses et de situations ont changé depuis lors... On peut d'ailleurs s'étonner que les associations patro-

nales publient maintenant seulement ces résultats. Ou serait-il particulièrement nécessaire en ce moment pour le patronat de faire connaître une image de l'opinion vieille de neuf mois ? Mais ! Qu'est-ce que la base syndicale ? Les travailleurs qui paient leurs cotisations, certes. Mais aussi et surtout les travailleurs qui militent au sein des sections, ceux qui peuvent déterminer le plus directement la politique syndicale. La question posée aux syndiqués selon leur degré d'engagement aurait-elle reçu la même réponse ?

Revenons donc à la réalité. Les conditions qui ont permis à la paix du travail de porter ses fruits, même pour les salariés, ces conditions n'existent plus. Les dizaines de milliers d'ouvriers qui ne travaillent plus que quatre jours sur cinq, les dizaines de milliers de travailleurs étrangers renvoyés au chômage de leur pays d'origine, les centaines d'ouvriers et d'employés licenciés dans les vingt-quatre heures, le savent. Ce sondage ne leur prouvera pas le contraire. En avril 1968, les Français, et aussi les étudiants, se déclaraient, dans leur grande majorité, satisfaits de la situation.

Beaucoup de « mais », donc, qui relativisent la satisfaction patronale.

qui donnent un bon aperçu de l'argumentation actuellement distillée dans ces milieux : (...) Aménagement du territoire, développement équilibré des diverses régions, problèmes de l'énergie, problèmes des transports, formation, construction de logements, protection de l'environnement, problèmes d'infrastructure, cette énumération ne signale qu'une partie des tâches que devra assumer l'économie. Or les investissements considérables nécessaires à cet effet devront être mis à disposition dans des conditions démographiques défavorables puisque le nombre des personnes appartenant aux classes d'âge avancées augmente plus rapidement que le nombre des per-

sonnes appartenant aux jeunes générations auxquelles incomberont ainsi des charges toujours plus lourdes.

» Malgré cela, les revendications visant à améliorer sans cesse la qualité de la vie se font entendre tous les jours d'une manière plus pressante. Mais qu'entend-on au juste par cette notion peu claire ? Doit-il s'agir, comme le demandent certaines publications progressistes et « à tendance sociale avancée », d'une amélioration supplémentaire de la sécurité sociale, d'une réduction de la durée du travail, d'une augmentation de la durée des vacances ou enfin d'autres avantages analogues ? Ce serait alors un habile camouflage recouvrant de nouvelles revendications dont la conséquence serait avant tout d'imposer à une économie déjà largement mise à contribution des charges toujours plus lourdes.

» Ainsi déguisées, les revendications visant à une amélioration de la qualité de la vie apparaissent comme un symptôme de la regrettable schizophrénie qui continue à sévir et consiste à exiger davantage des autres tout en diminuant soi-même ses propres prestations ».

### 2. Leurs slogans

1er Mai : les slogans de la gauche fleuriront dans les rues, comme il est de tradition une fois l'an... Mais aura-t-on, en les lisant, à l'esprit les thèmes développés au long des semaines par le patronat ? Quelques rappels en forme de citations de discours prononcés au long de l'année écoulée, et qui fixeront bien la distance séparant les aspirations des travailleurs et les positions patronales. Tout d'abord quelques lignes lues par M. Etienne Junod, président du Vorort, devant la 104e assemblée des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (13 septembre 1974), et

#### La politique « sociale » au pilori

Même son de cloche, évidemment, dans la bouche de M. J.-E. Haefely devant l'Union centrale des associations patronales qu'il préside. Plaidant pour la nécessité de combattre l'inflation en priorité, M. Haefely fait son choix et accable la « politique sociale » helvétique de tous les maux : c'est elle qui grève les budgets, c'est elle qui doit être freinée de toute urgence pour maintenir le capitalisme helvétique sur sa lancée; on distingue en filigrane de cette argumentation les positions patronales passées et à venir dans des secteurs aussi cruciaux que l'AVS, l'assurance-maladie et même le financement de l'assurance-chômage... Pas d'illusions à se faire, si elles subsistaient encore sous le voile pudique de la paix du travail : (...) « Dans le domaine des coûts sociaux, nous